



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU BEAUSSET**

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

N°2026.06.25.9

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'espace Azur, Esplanade Charles de Gaulle au Beausset, sous la présidence de Monsieur Claude ALIMI, Maire du Beausset.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Étaient présent(e)s : Étaient présent(e)s : Claude ALIMI – Benjamin JOGUET – Michèle OLIVER – Gilles RAYMOND – Rachida AMAR – Christian DES – Manon FILIPPI – Bruno LOSSI – Lise GABUS – Frédéric CABOT – Nathalie PRIGENT – Coralie MEURISSE – Patrick DAMBLON – Muriel MAUBLANC – Laurent DELORME – Caroline FERNANDEZ – Laurence HERBIN LOSSI – Thierry RICHARD – Christelle BAUMIER – Jean LORQUIN – Mireille LARCHE – Cédric BALDINGER – Muriel FIOL – Richard CAMUS – Marie-Christine WILLAERT-REBOUL – Laurent BEGHIN – Marie-Josée POMARES – Béatrice BURON – Delphine IGUENI

Étaient représenté(e)s : Guerino ALIMELLI représenté par Laurent DELORME – Thomas NESLE représenté par Laurent BEGHIN – Georges SALLES représenté par Béatrice BURON – Philippe MARCO représenté par Delphine IGUENI

9. Approbation de l'avenant n°2 à la convention-cadre « Petites Villes de Demain » portant prorogation du programme jusqu'au 31 décembre 2026 – Annexe – Rapporteur Claude ALIMI

Le Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2021.05.27.14 du Conseil municipal du 27 mai 2021 approuvant l'adhésion de la commune du Beausset au programme Petites Villes de Demain et la convention d'adhésion signée le 5 juillet 2021 ;

Vu la délibération n°2023.01.12.2 du Conseil municipal du 12 janvier 2023 autorisant Monsieur le Maire à signer la convention-cadre « Petites Villes de Demain » et la convention-cadre signée le 31 janvier 2023 ;

Vu la délibération n°2024.11.14.10 du Conseil municipal du 14 novembre 2024 approuvant l'avenant n°1 valant Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) et ledit avenant signé le 3 décembre 2024 ;

Vu le projet d'avenant n°2 à la convention-cadre « Petites Villes de Demain », annexé à la présente délibération ;

Considérant l'intérêt de poursuivre la mise en œuvre du programme « Petites Villes de Demain » sur le territoire communal ;

Considérant la nécessité de formaliser la prolongation du dispositif de la convention-cadre « Petites Villes de Demain » portant prorogation du programme jusqu'au 31 décembre 2026, annexé à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré,

Approuve l'avenant n°2 à la convention-cadre « Petites Villes de Demain » portant prorogation du programme jusqu'au 31 décembre 2026, annexé à la présente délibération.

Autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Vote :

Adopté -> 27

Claude ALIMI – Benjamin JOGUET – Michèle OLIVER – Gilles RAYMOND – Rachida AMAR – Christian DES – Manon FILIPPI – Bruno LOSSI – Lise GABUS – Frédéric CABOT – Nathalie PRIGENT – Coralie MEURISSE – Patrick DAMBLON – Muriel MAUBLANC – Laurent DELORME – Caroline FERNANDEZ – Laurence HERBIN LOSSI – Thierry RICHARD – Christelle BAUMIER – Jean LORQUIN – Mireille LARCHE – Cédric BALDINGER – Béatrice BURON – Delphine IGUENI – Guerino ALIMELLI représenté par Laurent DELORME – Georges SALLES représenté par Béatrice BURON – Philippe MARCO représenté par Delphine IGUENI

Abstention -> 6

Muriel FIOL – Richard CAMUS – Marie-Christine WILLAERT-REBOUL – Laurent BEGHIN – Marie-Josée POMARES – Thomas NESLE représenté par Laurent BEGHIN

Fait et délibéré au Beausset les jour, mois et an susdits.

**Le Maire,
Claude ALIMI**

